

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

AVRIL/MAI
2024

185

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

UN BUDGET 2024 AU SERVICE DES
BOISSÉENS

P. 21



Trois journées pour faciliter l'accès aux droits - p.15

SOMMAIRE



Directeur de la publication

Régis Charbonnier, Maire
7 bd Léon Révillon
94470 Boissy-Saint-Léger
Tél : 01 45 10 61 61
www.ville-boissy.fr
f Ville de Boissy-Saint-Léger
t Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de
l'Action culturelle - Services
de la Ville

Maquette

Service des Relations
publiques -
Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres vé-
gétales sur papier issu de la
gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS
6 avenue des Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél : 01 39 33 01 01



Vide grenier, les inscriptions sont
ouvertes 7



Retour sur les travaux 18



Un budget 2024 au service des
Boisséens 21



Course solidaire ELA 24



Fête de la musique 31

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 6

CADRE DE VIE 10

FOCUS 21

ENFANCE 24

JEUNESSE 25

VIE ASSOCIATIVE 26

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30

CHÈRES BOISSÉENNES, CHERS BOISSÉENS,



« Des avancées significatives pour une ville en mouvement . »

Alors que nous franchissons la moitié de notre mandature, je tiens à vous exprimer ma gratitude pour la confiance que vous avez placée en nous. Cette confiance est le moteur de notre action quotidienne pour Boissy-Saint-Léger, une ville que nous voulons toujours plus accueillante, dynamique et tournée vers l'avenir que nous préparons ensemble.

Une gestion prudente et ambitieuse :

Notre priorité a été de gérer les finances de la ville avec prudence et ambition, permettant de développer des services publics de qualité sans augmenter les impôts. Cette gestion responsable est la clé de voûte qui soutient nos projets et nos ambitions pour tous les Boisséens. C'est aussi elle qui nous a permis d'augmenter le régime indemnitaire de nos agents avant que l'État ne revalorise le nombre et la valeur de leur point d'indice à notre charge...

Des avancées significatives pour une ville en mouvement :

Les transformations visibles dans notre ville, comme les travaux achevés en avance sur le boulevard Léon Révillon, témoignent de notre engagement pour une mobilité améliorée et un cadre de vie embellit. Ces efforts contribuent à renforcer l'attractivité de Boissy-Saint-Léger, en faisant un lieu de vie encore plus agréable pour tous.

Engagement ferme pour une connectivité améliorée :

Conscient des enjeux cruciaux liés à la connectivité, j'ai adressé une lettre ouverte aux opérateurs télécoms et à l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes), exigeant une amélioration rapide et durable de l'accès aux services télécoms pour tous les Boisséens. Cet appel fait suite à des incidents qui ont si-

gnificativement affecté la vie de nos concitoyens et de nos services publics, soulignant l'urgence d'une action coordonnée pour garantir à tous un accès fiable et équitable aux télécommunications.

Vers un avenir durable et solidaire :

Notre engagement envers la solidarité et l'écologie se manifeste à travers des initiatives concrètes comme la Boissyclerie et la Maison des Jeunes, illustrant notre vision d'une ville inclusive et respectueuse de son environnement. Nous poursuivons nos efforts pour renforcer la solidarité, préserver notre patrimoine naturel et améliorer notre bilan énergétique.

Votre participation, essentielle pour l'Europe :

Alors que les élections européennes approchent, je vous invite à exercer votre droit de vote, crucial pour l'avenir de notre continent et de notre commune. Ces élections sont une opportunité de peser sur les décisions européennes qui nous impactent tous au quotidien.

Pour Boissy, avec vous :

Les réalisations à venir se feront dans le même esprit de responsabilité et d'écoute qui nous guide depuis le début du mandat que vous nous avez confié. Votre précieux soutien renforce notre motivation afin de poursuivre les réalisations en cours et continuer à faire de Boissy-Saint-Léger une ville où il fait toujours bon vivre.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER



Médailles du travail

Le 16 mars, Monsieur le Maire remettait en salle des mariages la médaille d'honneur du travail aux salariés boisséens : onze médailles d'argent (20 ans), 5 de vermeil (30 ans), 3 d'or (35 ans) et 2 Grand or (40 ans). Bravo à eux ! ❶

Concert de l'orchestre symphonique

Le 24 mars, succès du concert de l'orchestre symphonique et du chant choral des Conservatoires de Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes, avec un public venu nombreux pour encourager les musiciens et chanteurs. ❷



Appartement «Droit de visite»

Le 20 février avait lieu l'inauguration de l'appartement « Droit de visite », en présence de Régis Charbonnier, maire de Boissy, de Jacqueline Pichon, adjointe au maire, de la présidente de l'UDAF 94 et du représentant de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne. Ce dispositif permet aux parents non hébergeant de passer un temps de qualité avec leurs enfants, dans un environnement neutre et sécurisé. ❶



Soirée parentalité

Le 23 février au centre social, soirée parentalité sur le thème "La communication parents/enfants, restons positifs !" La soirée, plébiscitée par les parents venus nombreux, était animée par Hawa Keita, spécialiste en interculturalité au Département du Val-De-Marne. ❷



Le loto des Léo

Le même dimanche, à la salle des Fêtes de la Ferme, le loto des Léo (association des Saint-Léger de France et d'ailleurs) a rassemblé quelque 190 personnes pour remplir les grilles ! ❸

Ensemble pour réussir

Dimanche 17 mars, première sortie de l'association Ensemble pour réussir dans le bois de Notre Dame à Boissy. Malgré la pluie, la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette marche intergénérationnelle. ❹

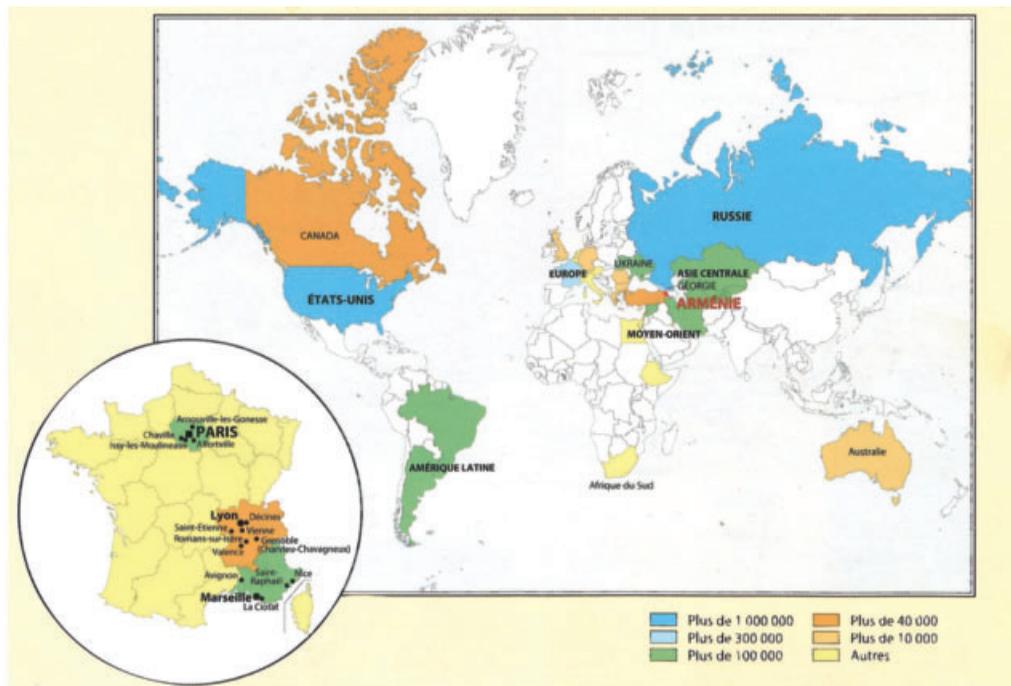
Un crime imprescriptible oublié

Il y a longtemps, le temps de quatre générations, le temps d'une longue vie, des réfugiés venus d'Orient sont arrivés en France par milliers.

Ils débarquaient hagards de bateaux en provenance du Liban, de Syrie, d'Égypte ou de Grèce. Leur état civil n'était pas toujours bien établi. Pour obtenir des visas, il leur fallait souvent tricher avec leur date de naissance. Parfois, les plus anciens ne la connaissaient pas : ils étaient nés au siècle précédent dans les campagnes reculées d'un vaste empire gouverné par un sultan, l'Empire ottoman. Ils ne possédaient ni actes de naissance, ni actes de mariage, ni argent, ni bagage : ils avaient tout perdu. Leurs noms même étaient approximativement transcrits car ces exilés parlaient une langue étrangère qui possédait son propre alphabet, créé dans les premières années du Ve siècle, alors que la Gaule était encore romaine, un alphabet très différent de l'alphabet latin. Leurs noms de famille se terminaient en « ian », suffixe d'appartenance familiale. Ces réfugiés étaient arméniens et ils s'établirent en France autour des années 1922-1924 après un long et douloureux périple. Ils arrivèrent à Marseille, longèrent la vallée du Rhône, s'arrêtèrent pour certains à Valence, à Vienne, à Décines, dans la banlieue de Lyon, là où il y avait du travail, et remontèrent jusqu'à Paris et son pourtour : Alfortville, Issy-les-Moulineaux, Asnières, Bois-Colombes, Arnouville-les-Gonesses, etc.

Ces réfugiés étaient les rescapés d'un génocide perpétré en 1915 sur le territoire de l'actuelle Turquie et des contrées qu'elle dominait (Syrie, Liban, Irak). Dans leur langue ils appelaient cet événement « la Grande Catastrophe » (Medz Yeghern).

Les Arméniens étaient l'un des peuples qui composaient le vaste Empire otto-



man, étendu sur l'Asie Mineure, une partie de l'Europe, l'Albanie, la Macédoine, la Bulgarie, sur les pays arabes jusqu'à Bagdad et au Yémen. À la fin du XIX^e siècle, les journaux européens rapportaient les massacres commis par les hommes de main du sultan tyrannique Adbûl-Harnid contre les Arméniens. Le régime de terreur du sultan fut renversé en 1908 par une révolution moderniste menée par le parti Jeune-Turc du Comité Union et Progrès. Mais le nouveau régime, loin de tenir ses promesses de liberté et de démocratie, se transforma en dictature d'un trio d'arrivistes, les trois « pachas » : Enver Pacha (ministre de la Guerre), Talât Pacha (ministre de l'Intérieur) et Djemal Pacha (ministre de la Marine). La guerre mondiale avait éclaté en 1914 et mettait aux prises d'une part la France, l'Angleterre et la Russie, d'autre part l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie auxquelles s'était rallié l'Empire ottoman. Guidés par une idéologie nationaliste agressive et les folies racistes du « turquisme », les Jeunes-Turcs s'engageaient dans la voie de la purification ethnique. À la faveur de la guerre, prétextant un « danger intérieur » incarné par les minorités, ils entreprirent

de déporter et d'exterminer les Arméniens. Le processus commença par une rafle d'intellectuels et de notables à Constantinople (l'actuelle Istanbul) le 24 avril 1915. La déportation et les massacres organisés s'étendirent ensuite aux provinces orientales où vivait la majorité des Arméniens. Dans les villes et les villages, les gendarmes rassemblaient les gens comme des troupeaux et les jetaient sur les chemins. Des bandes d'assassins et de pillards, formant une « Organisation spéciale », attaquaient les convois, égorgaient hommes et femmes, livraient les jeunes filles aux soudards, dirigeaient les survivants vers le désert au terme de marches où les attendait la mort. Les massacres devenaient génocide. Les estimations portent le nombre des victimes à un million et demi. Nombreux furent les témoins étrangers, diplomates, militaires, religieux, à assister à l'extermination des Arméniens. Ceux-là laissèrent leur témoignage dans des livres, des lettres, des récits.

Aujourd'hui, la date du 24 avril est toujours un moment de commémoration et la France, terre d'accueil de nombreux exilés, a voté une loi qui reconnaît le génocide des Arméniens.

Vide grenier : les inscriptions sont ouvertes



Le grand vide-greniers de Boissy-Saint-Léger revient ce 15 juin 2024 de 9h à 18h, avec des animations ainsi qu'une braderie spéciale du sport à ne pas manquer.

C'est une excellente occasion de vendre vos articles inutilisés et de faire de bonnes affaires en achetant des trésors cachés !

Pour réserver votre emplacement, l'inscription se fait en ligne sur le site Mybrocante, les frais d'inscription sont de 25 € pour les Boisséens par emplacement de 2.5 ML et doivent être réglés à l'avance pour garantir votre participation.

N'attendez pas, réservez dès maintenant votre place pour garantir votre présence à cet événement populaire !

Qui veut faire de la musique le 21 juin ?



Nous sommes ravis de vous inviter à participer à notre célébration annuelle de la musique le 21 juin. Que vous soyez un musicien talentueux, un groupe passionné ou simplement un amateur de musique enthousiaste, cette journée est pour vous !

Pour vous inscrire et réserver votre créneau de performance, veuillez télécharger le dossier de candidature sur le site

de la ville et le retourner avant le 10 mai 2024 à culture@ville-boissy.fr.

La Fête de la Musique est une occasion spéciale pour célébrer la diversité musicale, nous sommes impatients de vous voir tous là-bas pour créer une journée inoubliable remplie de musique, de joie et de bonne humeur !

Possibilité de se restaurer sur place.

Faites passer le mot et venez nombreux pour soutenir nos artistes locaux et découvrir de nouveaux talents

Concours des Jardins, Terrasses, Balcons et Potagers fleuris

Boissy-Saint-Léger, ville aux trois fleurs ! « La Patience est une fleur qui ne pousse pas dans tous les jardins », Aristote

Ce fleurissement mené par les Boisséens participe au verdoisement et à l'amélioration de la qualité de la vie de leur commune. Il y reflète la place importante accordée au végétal et la volonté de la ville de mettre en exergue le verdissement et ses bienfaits.

En plus d'embellir le quotidien, le jardinage a des effets positifs sur le corps, la santé et également le mental, six bonnes raisons de se mettre au jardinage et de participer au concours :

- Renouer avec la nature
- Se maintenir en bonne santé
- Méditer les mains dans la terre
- Gagner en estime de soi et garder le moral
- Apprendre la patience
- Exercer ses sens

Les deux seules conditions sont d'être Boisséen et de concourir à une seule catégorie dans laquelle vous vous identifiez. Alors n'attendez plus et inscrivez-vous, vous avez jusqu'au samedi 15 juin 2024.

L'annonce des résultats ainsi que la remise des prix auront lieu lors de la Fête de la ville, le samedi 7 septembre 2024 au complexe sportif Maurice Préault.

Renseignements et inscriptions auprès de la direction de l'Action Culturelle, du lundi au vendredi au 01 45 10 26 99 ou sur le site internet de la ville.



Nouvelle médaille pour la ville



La municipalité a souhaité travailler en partenariat avec une entreprise locale boisséenne pour réaliser le nouveau design de la Médaille de la ville.

C'est l'entreprise locale Voiset & Fils, entreprise installée sur Boissy depuis plus de 11 ans qui a ainsi travaillé sur la refonte de la nouvelle médaille. Ces médailles sont utilisées chaque année pour féliciter des Boisséens qui œuvrent quotidiennement pour la ville.



Évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Boissy-Saint-Léger

La municipalité de Boissy-Saint-Léger est heureuse d'annoncer l'approbation des récentes modifications du Plan Local d'Urbanisme (PLU), après une enquête publique qui s'est tenue du 8 novembre au 8 décembre 2023. Cette étape marque un progrès significatif dans la gestion de notre cadre de vie et de l'aménagement urbain.

Ces changements stratégiques concernent notamment la modification du règlement pour mieux protéger notre tissu pavillonnaire et les éléments paysagers. Les nouvelles règles limiteront les divisions parcellaires et la densité des constructions dans les quartiers pavillonnaires. De plus, l'instauration d'un Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG) ouvre la voie à des projets urbains réfléchis le long de l'ex RN19, respectueux de notre environnement et de notre patrimoine.

La volonté de Grand Paris Sud Est Avenir

et du conseil territorial de travailler en concertation avec la population a permis de mener à bien ces modifications, qui offrent à Boissy-Saint-Léger de nouvelles opportunités pour un développement urbain durable et harmonieux.

La municipalité remercie les Boisséens pour leur participation et reste engagée à informer et impliquer les citoyens dans chaque étape future de l'évolution de notre ville.



Traitement des déchets ménagers spéciaux



Tous les 4^e dimanches de chaque mois de 10h à 12h au marché de la Ferme - 6 rue de Sucy, le collecteur mobile de déchets ménagers spéciaux permet aux Boisséens de se débarrasser de leurs pots de peinture vides, colle ou vernis, des piles usagées, des bouteilles de solvant ou d'autres produits considérés comme « dangereux ». Alors ne les jetez pas avec les ordures ménagères ; faites un geste pour la planète en les déposant au camion collecteur, place du marché.

Pour plus de renseignements sur les produits acceptés dans ce point de collecte, contacter le 01 41 94 30 00

Installation d'une nouvelle pizzeria en centre-ville



La pizzeria Woodiz a ouvert ses portes au 3 Q rue de Paris.

Les pizzas sont réalisées avec des produits provenant directement d'Italie puis cuites traditionnellement au feu de bois.

Le personnel vous accueille :

- Du lundi au vendredi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30
- Samedi et dimanche de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 23h30

Possibilité de passer commande par téléphone au 01 43 86 60 16 ou en ligne sur www.woodiz.fr et également manger sur place dans une ambiance jazz.



Des nids pour les mésanges



Des nids à mésanges ont récemment été installés dans le quartier de la Haie Griselle. L'occasion de rappeler que le territoire de la commune accueille déjà une trentaine de ces nids.

Au-delà de fournir un abri à ces sympathiques volatils, l'initiative permet de lutter efficacement et de façon écologique contre l'invasion des chenilles processionnaires, dont les mésanges sont friandes.

Rappelons à ce propos qu'il est fortement déconseillé de nourrir les oiseaux (mésanges, canards, mais aussi cygnes) à partir du printemps : ils trouvent eux-mêmes leur nourriture, bien souvent des nuisibles, comme les chenilles processionnaires, ou les petits insectes parasites des arbres (en ce qui concerne les mésanges). C'est par ailleurs un régime nettement plus adapté que le pain, qui les fait grossir inutilement.

29 avril > 08 juillet chez Boutique Éphémère - 15 rue de Paris

Du 29 AVRIL au 06 MAI

TIM AND CO

Coffret naissance

Du 27 MAI au 03 JUIN

EL COMMERCIO

Produits espagnols (jambon...)

Du 10 JUIN au 17 JUIN

CREAVAL

Sacs, accessoires et bijoux pierre naturelle

Du 13 MAI au 21 MAI

AU COMPTOIR DE RÉGINE

Vêtements et accessoires WAX

Du 03 JUIN au 10 JUIN

DIKI FASHION

Vêtements et accessoires

Du 24 JUIN au 1^{er} JUILLET

CANDELINA et CRYSTAL BIJOUX

Vêtements et accessoires

Du 21 MAI au 27 MAI

ABY GARDNER

Vêtements et accessoires



Du 1^{er} JUILLET au 08 JUILLET

K'RIBEANSTYL

Accessoires de mode, bijoux, décoration



Hommage à Nina Simone

Le week-end du 5 et 6 avril avaient lieu les deux représentations de « Nina Simone : How it feels to be free ! » à la Boîte à clous de Limeil.

Le conservatoire a voulu saisir la figure charismatique de Nina Simone pour prouver l'inexistence de la frontière entre la musique classique et la musique jazz, pour poser aujourd'hui une réflexion plus que nécessaire sur la ségrégation et les préjugés ethniques, pour se tenir debout, fidèles aux idéaux de tolérance et de partage. Des mois de travail et de répétitions acharnées pour les élèves et les professeurs du conservatoire de Boissy et Limeil, sans oublier les techniciens sons et lumières.

Le résultat a été à la hauteur des espoirs : plus de deux heures de spectacle réglé au cordeau par une scénographie ambitieuse, des musiciens habités au service de la musique de Nina Simone ! Le public, venus très nombreux, ne s'y est pas trompé et a applaudi la performance pendant de longues minutes à l'issue des 2 représentations.

Ce projet musical a mobilisé plus de 200 élèves de tous les âges et de tous les niveaux.



Plan de prévention en cas de canicule

En vous inscrivant sur le Registre nominatif des personnes vulnérables, vous acceptez d'être inscrites sur un fichier confidentiel tenu par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette démarche est volontaire et facultative. Elle s'adresse aux personnes fragiles et/ou isolées résidant à leur domicile.

Si le Plan Canicule est déclenché par le préfet, un agent du CCAS vous contactera par téléphone

chaque matin entre 9 h et 11h30 pour s'assurer que vous allez bien. Il est donc important de rester joignable durant ce créneau horaire, et de nous signaler tout changement de situation.

En effet, en cas de non réponse aux appels téléphoniques, la Ville s'assurera par le biais de la police nationale ou municipale qu'un problème n'est pas survenu. Une fois sur place, si les doutes persistent, les policiers seront habilités à forcer votre porte d'entrée.

COUPON/RÉPONSE

A retourner rempli et signé au C.C.A.S., 7 boulevard Léon Révillon - 94470 Boissy-Saint-Léger - 01 45 40 61 32

Madame Monsieur

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

N° de code d'immeuble : Etage :

Téléphone : Portable :

Période d'absence (entre le 15 juin et le 15 septembre) :

Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence (enfants, petits-enfants, parents, amis, voisins, gardien...) :

Nom : Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Possède t-elle les clés de chez vous ? Oui Non

Nom : Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Possède t-elle les clés de chez vous ? Oui Non

Organisme (service d'aide à domicile, de soins, de portage de repas, Téléassistance)

Nom : Téléphone :

Fréquence des visites à domicile : fois par semaine Possède t-il les clés de chez vous ? Oui Non

Médecin traitant

Nom : Téléphone :

Adresse :

Boissy-Saint-Léger, le : Signature :

La propreté et la préservation de nos espaces verts

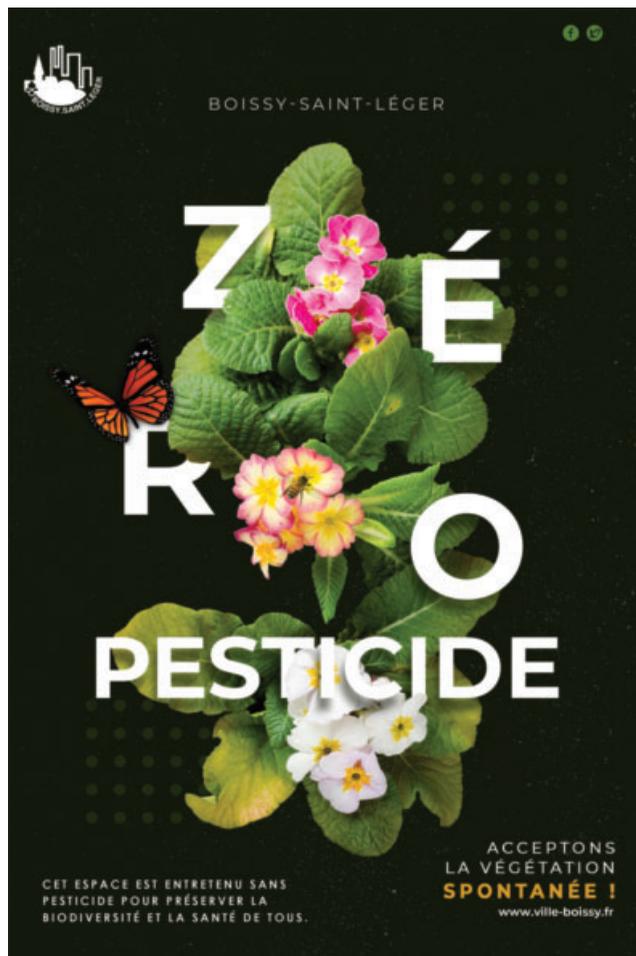
La ville est parcourue par 26 km de voiries qui sont arborées par divers espaces verts (parc, rond-point, barrières végétales ect.). Dans une volonté de préservation de la biodiversité et afin de protéger la santé des Boisséens, la commune a fait le choix d'accepter la végétation spontanée, qui s'implante et croît sans intervention humaine.

La volonté de protéger la biodiversité

Cette végétation spontanée offre de nombreuses fonctions écologiques, elle favorise l'installation et le maintien de la biodiversité en offrant une source d'alimentation, un habitat pour les insectes, les pollinisateurs, les oiseaux et les petits mammifères. Elle joue également un rôle dans la fertilité des sols, notamment en stimulant l'activité biologique.

Pour finir, elle limite l'érosion et le ruissellement en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol, et elle participe à réduire les pollutions dans l'eau en filtrant et en fixant les particules polluantes.

C'est par ces avantages que la ville a souhaité entretenir ces espaces verts via cette politique de végétation spontanée tout en conservant des méthodes de travail manuelles afin de maintenir la propreté des espaces publics.



La politique « Zéro phyto » et l'entretien des voiries

Depuis 2020, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques est étendue à tous les espaces publics et privés (campings, cimetières, espaces de copropriétés ou de bureaux, etc.) et concerne tous les utilisateurs.

La ville a donc cherché des solutions alternatives pour nettoyer les voiries. Ainsi afin d'effectuer le désherbage et enlever l'herbe le long des trottoirs, des murs et dans le fil d'eau, les agents municipaux réalisent une coupe manuelle avec une débouchoise à tête spéciale ou avec une binette. Ce nettoyage se réalise 3 à 4 fois par an, d'avril à octobre.

La responsabilité des habitants

Selon la loi, il revient à chaque citoyen (propriétaire ou locataire) de balayer, laver, retirer les déchets et désherber devant chez lui. Cela concerne les façades, les trottoirs, les caniveaux, sur les voies publiques comme sur les voies privées. La ville encourage donc les habitants à respecter cette obligation pour compléter le travail de nos agents.

Les commerçants du marché se font tirer le portrait

Ce mois-ci, deux piliers de notre communauté marchande : « Au Pétrin des Bruyères » et « Maison Laroche », deux artisans, présents depuis plusieurs années sur le marché et qui incarnent la qualité et le savoir-faire qui vous offrent des produits de qualité inégalable.



Où les trouver !
 Marché de la Ferme
 6 rue de Sucy 94470 Boissy-Saint-Léger
 Le mardi, vendredi et dimanche de 8h30 à 13h30



▲ «AU PÉTRIN DE BRUYÈRE» : notre boulanger passionné

Depuis plusieurs années, ce boulanger emblématique égaie nos matinées avec ses délicieuses baguettes croustillantes, ses pains aux graines généreusement garnis et ses pâtisseries qui fondent en bouche. Toujours fidèle au poste sur notre marché « Au pétrin de Bruyères » incarne à lui seul l'authenticité et le savoir-faire artisanal.

▲ « MAISON LAROCHE » : l'art de la charcuterie depuis 2018

Depuis son arrivée sur notre marché en 2018, La « Maison Laroche » a su conquérir de nombreux Boisséens avec ses délices charcutiers et ses mets traiteurs raffinés. Que ce soit pour une simple baguette accompagnée d'un saucisson ou pour un banquet sophistiqué, la « Maison Laroche » offre une gamme variée de produits qui séduisent tous les palais.



Boissy s'engage pour les droits des femmes

Comme chaque année, Boissy dédie le mois de mars aux droits des femmes : Café débat sur la place des femmes au sein des familles, conférence sur le harcèlement de rue, Exposition « Portraits de femmes » réalisée par les adhérents du centre Social et porté par Marie Préault, spectacle, initiation à la boxe anglaise encadrée par Fanny Galle et soirée débat autour du film *Marinette* où les élèves du Conservatoire de Boissy ont pu présenter un projet de scène rendant hommage à Simone Veil.



Afin de sensibiliser également notre jeunesse, des livres sur l'égalité fille-garçon ont été distribués aux 90 classes de la ville (maternelles et élémentaires) et à l'ensemble des accueils de loisirs par Claire Chauchard, Conseillère municipale déléguée aux droits des femmes. Ces événements consacrés aux droits des femmes ont rencontré un franc succès grâce à l'investissement de nos agents et de nos partenaires : le CIDFF, la médiathèque André Hellé, le Centre Social, l'association Base 94 et le conservatoire de Boissy, que nous remercions.



Trois journées pour faciliter l'accès aux droits

La ville de Boissy est de longue date engagée pour une société plus inclusive et plus juste. Les « Journées d'accès aux droits » organisées du 17 au 19 avril au Centre social en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales marquent une étape importante dans ce combat.

Cet événement – une première dans le Val-de-Marne – affirme la volonté de la commune de briser les barrières qui séparent trop souvent nos concitoyens de leurs droits. Ainsi ces journées ont permis d'offrir, grâce à des ateliers numériques et des rendez-vous personnalisés, les outils nécessaires pour que chaque Boisséen, particulièrement ceux qui sont le plus vulnérables, puisse comprendre et faire valoir ses droits. Ainsi, la Ville, accompagnée de la CAF, a accompli une avancée significative vers la simplification des démarches administratives et l'amélioration de l'accès aux prestations sociales.

Preuve de l'utilité d'une telle démarche : ces trois journées ont remporté un vif succès, avec des plannings de rendez-vous pleins et une affluence qui ne s'est jamais démentie.



L'atelier Aide au logement, qui a permis aux participants de bénéficier d'un accompagnement pour simuler ou réaliser une demande d'aide au logement.



Les Boisséens ont pu prendre rendez-vous avec un conseiller pour obtenir des informations sur leurs droits, faire le point sur leur dossier concernant l'aide au logement, la prime activité... Il était également possible d'être accompagné pour créer son compte CAF.



Monsieur le Maire s'est rendu à la journée du 17 avril, et a mis cette visite à profit pour échanger avec des Boisséens sur leur situation..

Un nouveau projet pour le Centre social

Le nouveau Projet du Centre social, véritable feuille de route qui guidera l'équipe, les élus et les habitants durant les 4 années à venir, s'articule autour de plusieurs axes.

Tout d'abord, l'accès aux droits, aux loisirs et aux projets. Ce sont notamment les permanences d'accès aux droits, France services, nos ateliers et sorties, mais aussi la place donnée aux envies et compétences des habitants qui souhaitent venir partager et transmettre à d'autres.

Le deuxième axe, c'est l'accueil des familles et le renforcement des liens parents enfants. Il s'agit des ateliers parents enfants proposés le mercredi, l'espace jeux pour les 0-6 ans, nos soirées parentalité ...

Un troisième axe s'inscrit autour des solidarités et du vivre ensemble, à travers nos grands événements tels que l'Eco-fête, le repas des voisins, un loto solidaire...



Tous les habitants sont conviés à venir **découvrir** de façon concrète le **nouveau projet social le vendredi 31 mai de 17h à 19h, au centre social** bien évidemment

Ce jour-là, vous pourrez également participer à la **fête des voisins avec nous de 19h à 22h** sur la place de la Frénaie.

Nouveau concept : le crochet café

Ce nouvel atelier du Centre social est animé par Samia, une bénévole, qui nous explique le concept.

Pourquoi cet atelier ?

J'ai remarqué que quand ma maman est devenue âgée, elle s'est intéressée au crochet. Ça la déstressait, elle ne réfléchissait plus aux problèmes et s'occupait l'esprit. J'ai pensé que ça pouvait servir aux mamans et aux dames du centre social.

Comment se passe l'atelier ?

Je prépare les fils parce qu'il y a des mamans qui ne savent pas faire le crochet. Je regarde le niveau, je donne le travail à tout le monde avec un modèle et si une personne a du mal, je l'aide et je peux lui proposer quelque chose. Il y a une dame qui est gauchère, elle a du mal, mais je suis là pour l'aider et elle a bien progressé.

Comment a été accueilli l'atelier ?

Une dame est venue et d'un coup elle a ramené un sac rempli

de fil, c'était comme un miracle, je n'avais rien demandé et c'était pour moi comme « Tiens, maintenant, tu peux faire l'atelier ! ». Cet élan de solidarité m'a beaucoup touchée, je ne sais pas qui est cette dame, car elle a déposé le sac auprès de l'équipe du centre social.

Je suis contente, c'est bien, les mamans m'arrêtent dans le quartier pour me dire « Quand a lieu le prochain atelier ? »





Election des députés au Parlement européen 9 juin 2024

Le 9 juin on vote pour l'élection des députés au Parlement européen.

Ce scrutin qui se déroule sur un seul tour, permettra d'élire les 81 représentants français sur un effectif total de 720 eurodéputés. Le nombre des représentants de chaque pays est calculé au prorata de sa population.

Seul organe de l'Union européenne dont les représentants sont élus au suffrage universel, le parlement européen est amené à se prononcer sur des thématiques aussi variées que l'environnement, l'immigration, la protection des consommateurs, les droits des femmes, l'éducation, les transports les budgets etc.

Les européens domiciliés en France peuvent également voter

Vous n'avez pas la nationalité française mais celle d'un autre pays de l'Union européenne et vous vivez à Boissy-Saint-Léger ? Vous pouvez voter aux élections européennes du 9 juin. Il suffit de vous inscrire auprès de votre mairie d'ici le 3 mai muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, ou bien de vous rendre sur le site gouvernemental www.service-public.fr.

Appel à candidature pour tenir les bureaux de vote

Pour fonctionner les bureaux de vote ont besoin d'assesseurs. Ils sont les garants du bon déroulement du scrutin. Pour être assesseur il faut être nommé en tant que représentant d'un candidat

ou se porter volontaire auprès de la Mairie et être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Si vous êtes intéressés vous pouvez proposer votre aide via la plateforme publique www.jeveuxaider.gouv.fr/missions-benevolat/50153/benevolat-mairie-de-boissy-saint-leger ou en contactant directement le Directeur de cabinet au 01 45 10 61 03 - has-san.chalada@ville-boissy.fr pour obtenir plus d'informations.

Sources : Élections européennes 2024 en France : allons voter ! | gouvernement.fr

Retour sur les Travaux



Boulevard Léon Révillon

Les travaux du boulevard Léon-Révillon arrivent bientôt à leur terme. Les zones pavées sont achevées, ainsi que le revêtement de la chaussée. A l'heure où nous mettons sous presse, il reste encore à finaliser la piste cyclable, dont on voit l'emplacement à gauche de la photo, et les marquages au sol. Parole de Boisséenne : « Qu'est-ce que c'est chouette, j'adore cette perspective... »



Travaux de toiture pour l'église

Révision complète de la couverture, démoussage du toit... De plus, les tuiles cassées ont été remplacées et remaniées, les chéneaux entièrement désencrassés et corrigés quand nécessaire, les solins repris ainsi que les noues sur les parties fuyardes. Un diagnostic pour qualifier la nature des travaux à l'intérieur de l'église est également en cours de réalisation.



Place du Forum

Les travaux de la ZAC de la Charmeriaie avancent à grands pas, comme ici sur la place du Forum, en passe d'être dallée sur l'intégralité de sa superficie. L'ensemble des arbres présents ont été bien sûr conservés, et d'autres espèces ont été ajoutées afin d'offrir une place plus végétalisée et accueillante. La continuité avec l'espace entre les deux immeubles construits dans son prolongement, formera à terme l'esplanade Joséphine-Baker.

Maison des jeunes

La nouvelle Maison des jeunes ouvrira ses portes courant septembre. Regroupant les différents services de la ville consacrés à la jeunesse (le PIJ, le Club 12-17 ans et l'espace jeunesse) elle offrira, sur 650m² au rez-de-chaussée et au premier étage d'un immeuble d'habitation des locaux fonctionnels et lumineux : deux grandes salles de réunions, une salle informatique, une cuisine, et



des bureaux pour les agents du service. La salle polyvalente au rez-de-chaussée pourra être utilisée par les familles et les associations boiséennes. A noter que le Club des jeunes sera fermé en août afin de déménager dans ses nouveaux locaux.

Les prairies de la Rampe et du Tillot : des réservoirs de biodiversité



Ces deux prairies, vastes espaces compris entre le Bois du Piple, son Château et le Domaine boisé de Grosbois, constituent d'importants réservoirs de biodiversité. Ce sont également autant de possibilités de déplacements, de repos, de reproduction et d'alimentation, pour la faune du Val-de-Marne.

C'est dans le cadre des travaux de la déviation de la RN 19 que des mesures écologiques ont été mises en place. Le projet a d'abord consisté à utiliser au plus près les terres excavées du chantier de creusement de la RN19, permettant la modification de la topographie des prairies : ainsi, différents reliefs ont été créés, avec des

points de vue et aménagements donnant à voir le paysage urbain et les forêts alentours. Ensuite, des mesures ont été mises en place pour améliorer le potentiel écologique des prairies :

- Fauche et entretien des prairies
- Création, restauration de quatre mares
- Plantation d'une lisière boisée au sud des prairies
- Installations de murets en pierres sèches, favorables aux reptiles et insectes
- Mise en place d'abris pour la faune

Ces mesures permettent l'amélioration des conditions d'accueil pour les oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes, mammifères qui utilisent le site, sans oublier la diversification des espèces végétales de la prairie.

Afin que les prairies restent favorables à la biodiversité, une fauche tardive par bandes alternées est effectuée une fois par an à compter d'octobre. Ce procédé permet d'entretenir la végétation, une fois que les périodes pour la nidification des oiseaux et la reproduction des insectes sont achevées.

Des inventaires de la biodiversité sont également réalisés à intervalles réguliers et feront l'objet de publications. Vous êtes bien sûr libre de vous promener sur les parcelles, et d'observer les abris et murets pour la faune. Afin de ne pas déranger les espèces sur la prairie, veuillez cependant à rester le long des cheminements et - bien sûr - à ne pas utiliser d'engins motorisés.

Un budget 2024 au service des Boisséens

Les 2 chiffres clés

Le budget de fonctionnement 2024 s'élève à 34 147 903 €

Le budget d'investissement 2024 s'élève à : 12 303 480 €

Le billet de l'élu



Fabrice Nicolas,

Adjoint au Maire délégué aux Finances et à la Commande publique

Il me tient à cœur de vous présenter les orientations du budget 2024, une année qui, malgré un contexte national et international difficile, voit notre majorité municipale poursuivre son engagement pour le bien-être et le développement de notre communauté.

Ce budget a été conçu dans une période complexe marquée par des crises multiples : sanitaire, sociale, écologique, et une inflation persistante. Ces défis n'ont pas entamé notre volonté de maintenir un cap stable pour Boissy. Nous avons, en pleine connaissance de ces difficultés, choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année. C'est une décision forte qui témoigne de notre engagement à préserver le pouvoir d'achat de chacun.

La continuité du service public est au cœur de nos préoccupations. Nous avons veillé à maintenir tous les services essentiels, de l'accès aux droits, à la culture, au sport, aux soins, et

à l'éducation. Nous assurons la présence constante de nos agents et le soutien à nos précieux partenaires associatifs, garantissant ainsi que notre ville reste un lieu de vie dynamique et solidaire, accessible à tous, quel que soit l'âge.

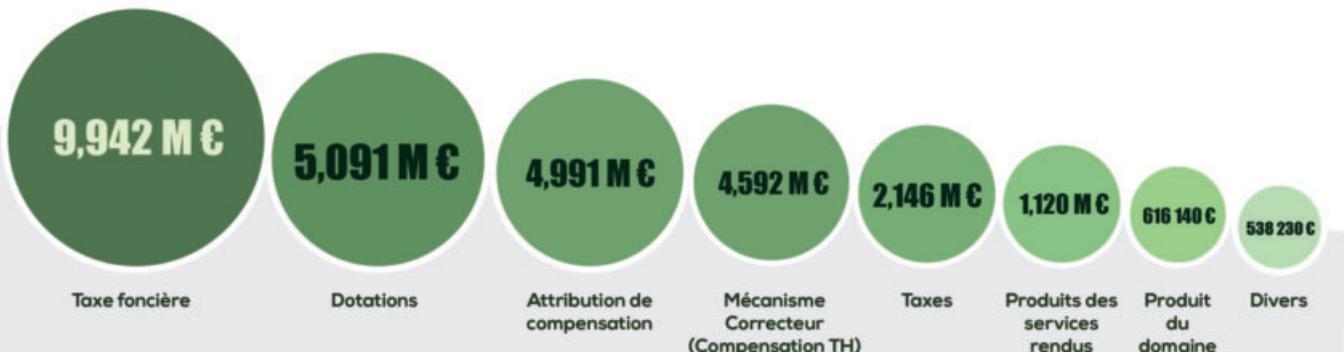
Notre vision à long terme nous porte également à investir dans l'avenir de la Ville. Cette année, nous verrons la concrétisation de plusieurs gros projets : la livraison d'une nouvelle maison des jeunes, l'aménagement d'une maison médicale et la construction d'un pôle dédié à la petite enfance. L'informatisation de nos écoles se poursuit, renforçant notre engagement envers une éducation moderne et accessible.

Le budget 2024 marque aussi un engagement renforcé envers ceux qui en ont le plus besoin. Une augmentation significative de la subvention au CCAS témoigne de notre volonté de ne laisser personne de côté, surtout en ces temps incertains.

Nous sommes également déterminés à améliorer notre efficacité énergétique et à poursuivre une gestion rigoureuse et responsable des finances locales. Notre capacité de désendettement, qui est passée à moins de cinq ans, en est une preuve éclatante.

Cependant, une question demeure pour nous comme pour toutes les collectivités locales : face au déficit public de l'État, dans quelle mesure et à quelle hauteur serons-nous contraints de contribuer à l'effort national ?

Recettes 2024



Que fait la ville avec 100 € ?

19,12 €

Administration générale

16,52 €

Contribution GPSEA (Collecte des déchets, médiathèque, eau et assainissement, conservatoire, piscine)

14,80 €

Culture, sport, jeunesse, loisirs, vie sociale

12,74 €

Autofinancement

12,13 €

Enseignement, formation, apprentissage

11,08 €

Santé, action sociale

10,25 €

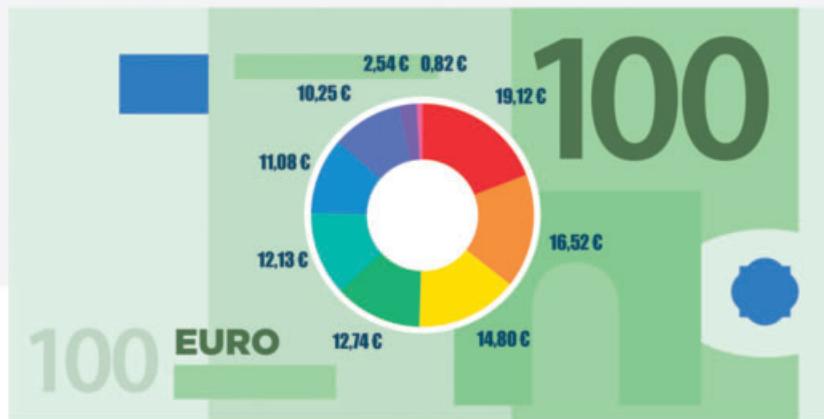
Aménagement du territoire (Voirie, espace vert, habitat)

2,54 €

Sécurité (hors frais personnel)

0,82 €

Intérêts de l'emprunt



Dépenses qui évoluent dans le bon sens



2023 : 823 €
2024 : 728 €

DETTE PAR HABITANT*

*Le taux d'endettement par habitant d'une commune est un indicateur qui permet de mesurer la dette totale de la commune rapportée à sa population. Pour calculer ce taux, on divise la dette totale de la commune par le nombre d'habitants. On considère, à titre indicatif qu'un taux d'endettement par habitant inférieur à 1 500 euros est raisonnable pour une commune.



2023 : 605 €
2024 : 700 €

**INVESTISSEMENT
PAR HABITANT**



2023 : 177 800 €
2024 : 195 000 €

SUBVENTIONS

(Associations, politique de la ville, bourse au permis, subvention exceptionnelle)



2023 : 379 200 €
2024 : 400 000 €

SUBVENTIONS VERSÉES AU CCAS
(seniors, aide à domicile, solidarité)



De grands investissements pour l'année 2024/25

Cette année, le budget met très nettement l'accent sur l'investissement, dans tous les domaines de la vie publique



La voirie : enfouissement rue de l'Église, réaménagement rue Chirol, sente des pressoirs ; aménagement de la surface du tunnel, réaménagement du boulevard Révillon, études pour le programme 2025, place de l'Église, rue de Marolles (1^{ère} tranche).

Pour un total de **401 590 €**



Les écoles : à la maternelle Dunois reprise de bardage et aire de jeux ; à la maternelle Ros-tand, réfection du sol souple, changement des éclairages en led ; au Bois Clary, changement de la clôture et des stores ; au groupe scolaire Pré-vert, réfection des sanitaires, de la chaudière et de la clôture d'enceinte.

Pour un total de **150 000 €**



L'éclairage public : éclairage anti-vandalisme tunnel du RER, éclairage public rue Chirol, modernisation globale de l'éclairage public (1^{ère} tranche Bois-Clary et Haie Griselle).

Pour un total de **385 000 €**



La jeunesse : aménagements intérieurs de la nouvelle Maison des jeunes.

Pour un total de **985 000 €**



La sécurité : vidéosurveillance du pôle gare, vidéoprotection place de la Boulaie/Pinède, extension de la vidéoprotection rue Rosa-Parks, city stades de Savereau et du Bois-Clary..

Pour un total de **250 000 €**



La santé : aménagement de la maison médicale.

Pour un total d' **1 000 000 €**



La petite enfance : travaux de construction du Pôle Petite enfance (1^{ère} tranche 2024).

Pour un total de **2 000 000 €**



Les bâtiments publics : travaux Agenda d'accessibilité programmée (dispositif pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des établissements recevant du public), transition énergétique, travaux dans bâtiments.

Pour un total de **443 000 €**



La modernisation du service public et des écoles : informatique et réseau.

Pour un total de **207 000 €**



L'habitat : acquisition du cabinet médical 4 bis rue de paris, transformation d'une maison de ville en logements 15 rue de Paris, subvention pour les ascenseurs de Fernand-Baudin de Valophis habitat.

Pour un total de **402 000 €**



Le sport : études d'implantation d'un terrain synthétique à Laveau, changement de sol du gymnase Dunois, création d'une zone d'échauffement "Gagner du terrain" à Préault.

Pour un total de **172 700 €**

Exposition éphémère la Grande lessive



Jeudi 21 mars a eu lieu l'exposition éphémère "la grande lessive" à l'école Jean Rostand 2 dont le thème était "Faire des bulles".

La journée « La grande lessive » est une installation artistique éphémère autour de la Terre. Chaque élève a réalisé une

production d'arts visuels en classe, ces réalisations plastiques ont été affichées à la manière d'une lessive étendue. L'équipe pédagogique a décidé de participer au défi d'effectuer une œuvre collective d'école le jour même à travers une grande œuvre participative en présence d'Evelyne Noury, adjointe en charge de la petite enfance.



Mois doux de la Petite enfance



Le mois de mars est synonyme d'activités pour nos plus jeunes Boisséens. Spectacle dédié à la petite enfance dans nos structures municipales, ateliers parents/enfants au Centre Social, des séances de bébés lecteurs à la médiathèque ainsi qu'une séance « raine de Parole » animé par Sami Hakimi qui a permis d'accueillir des parents avec leurs enfants. Pour finir, la médiathèque a accueilli l'exposition « La petite Créature » réalisée par le Conseil Départemental du Val-de-Marne à laquelle 15 classes de maternelles et élémentaires de Boissy ont pu participer soit environ 275 petits Boisséens.

Course Solidaire ELA



Vendredi 5 avril, avec le soutien du service des sports, les écoles élémentaires de Rostand et Prévert ont participé à la traditionnelle course solidaire ELA. Durant cette course, les élèves s'engagent pour la cause d'ELA et prêtent symboliquement leurs jambes aux enfants touchés par une leucodystrophie qui ne peuvent plus s'en servir. C'est Bakary Diabira, conseiller municipal de Boissy et entraîneur de l'équipe de France de boxe anglaise pour les JO de Paris, qui a donné le coup d'envoi de la course.

Théâtre d'improvisation au Forum

Le 3 avril, la compagnie la Re-lève bariolée a proposé aux enfants de l'ALMO ainsi qu'aux jeunes (collégiens et lycéens) de découvrir le monde du théâtre d'improvisation au Forum.

Certains sont même passés sur scène où quelques talents se sont révélés avec l'envie de recommencer. Mme Muriel Chouviat, Déléguée à la Préfète du Val-de-Marne ainsi que Mme Odile Bernardi Adjointe au maire et M. Éric Morgenthaler Conseiller délégué étaient présents.



Chantier éducatif



Durant les vacances d'avril le centre social a accueilli un chantier éducatif (2 groupes de 4 jeunes) accompagné par l'association Val Pré et les services techniques de la ville afin de redonner un coup de pinceau à l'extérieur du Centre Social provisoire.

Le Forum Emploi revient

Mardi 28 mai de 9h30 à 16h
gymnase Maurice Préault,
16 av. Charles de Gaulle.

Plus de 40 exposants regroupant des entreprises qui recrutent et des organismes de formation seront présents avec au programme : une préparation aux entretiens de recrutement, la découverte des métiers en réalité virtuelle, des ateliers d'auto réparation de vélo et des conférences.





La ville soutient ses associations

Les associations boisséennes sont un maillon essentiel de partage, de création, d'expression, de solidarité... À Boissy-Saint-Léger, elles mobilisent plusieurs milliers d'habitants.

Pour ces raisons, la ville soutient activement le dynamisme local et l'implication des bénévoles de ce tissu associatif par la mise à disposition de locaux, d'équipements, de matériel, de supports de communication... mais aussi par l'attribution de subventions de fonctionnement.

Cette forme de soutien, essentielle à la vitalité de la centaine d'associations boisséennes, est gérée de concert par les services techniques, sportifs et culturels. La mise à disposition de moyens aux as-

sociations ne se limite pas à une simple reconnaissance symbolique, elle implique la compréhension et l'appréciation des contributions uniques que les associations apportent à la société.

L'attribution de subventions aux associations est un moyen crucial de soutenir leur travail. Ces subventions peuvent être allouées par différents acteurs : les aides publiques dispensées par les collectivités locales, les bailleurs sociaux, les fondations privées ou même des entreprises. Elles peuvent prendre la forme de subventions de fonctionnement, destinées à couvrir les coûts de base de l'organisation, ou de subventions de projets, afin de financer des initiatives spécifiques. L'attribution de subventions repose sur des critères définis dans un règlement voté par le conseil municipal, tels que la

qualité du projet, sa faisabilité, son impact potentiel et sa capacité à atteindre les populations cibles, la densité et qualité des partenariats...

Lors du conseil municipal du 28 mars, l'attribution de 112 000 € de subvention au bénéfice de 51 associations a été votée.

De plus la ville a soutenu 54 associations pour une valeur totale de 878 163 € avec la mise à disposition de salles et gymnases pour un volume d'utilisation de 26 844 heures, de matériel pour la réalisation d'événements (barnum, tables, chaises ...), d'aide à la communication (parution Boissy Mag, Boissy Sortir, réseaux sociaux...) et la mise à disposition de trois minibus.

Deux sœurs passionnées de cinéma



Célia et Georgia Lessalle sont arrivées sur Boissy au début des années 2000. Elles fréquentent le collège Amédée-Dunois. Dans le même temps, elles découvrent leur passion pour le cinéma, via les films et les séries.

Georgia, pour sa part, choisit au BAC l'option cinéma au lycée Guillaume Budé, puis poursuit ses études avec une licence dans le même domaine. Elle fera ensuite un service civique en tant qu'animatrice audiovisuelle. Sa voie est trouvée. Célia quant à elle est plus tournée vers la fabrication, l'organisation ; aussi opte-t-elle pour un master e-business. En 2017, elles montent avec plusieurs partenaires et un financement collaboratif un projet de court-métrage qui verra le jour sous le titre "Au nom de mon père". Georgia est à la réalisation, Célia s'occupe de l'aspect production. À travers l'histoire de cette famille unie qui doit faire face à l'adversité, l'objectif est de faire entendre la voix de la communauté afro de France par le biais d'une œuvre originale. Le pari est réussi,

et en 2018, le court-métrage est même présenté au cinéma du Forum en séance publique. Portée par leur élan, les deux sœurs créent en 2019 "Fais ton film", tout d'abord sous statut associatif, puis rapidement sous forme de société de production, avec un concept novateur : offrir l'opportunité à des enfants ou des adolescents de fabriquer leur film de A à Z : scénario, tournage, acting, montage... Par ailleurs, cela permet à Georgia de solliciter ses compétences éducatives (elle possède un master dans ce domaine). Elles proposent donc ce projet original aux collectivités et aux écoles, qui répondent très favorablement. À Boissy, elles auront ainsi l'occasion de travailler avec l'accueil de loisirs primaire (ALP), l'accueil de loisirs en milieu ouvert (ALMO) et le collège Blaise-Cendrars. Célia et Georgia se retrouvent alors confrontées à un problème de taille : la pandémie du COVID et ses restrictions. Elles ont alors l'idée de transférer leur savoir-faire en ligne, en ouvrant [silence-app.co](https://www.faistonfilm.co). Cette plateforme accessible sur internet permet à chacun - enfant, ado ou adulte - d'écrire un film grâce aux

outils mis à sa disposition : un gestionnaire de production pour écrire le projet étape par étape jusqu'au scénario finalisé, préparer son tournage du découpage technique au planning de tournage et même un logiciel de montage vidéo. En complément sont mis à disposition des ateliers vidéo pour comprendre toutes les étapes de la réalisation d'un film ou d'une vidéo (cv vidéo, pitch, web télé...). La seule chose que le site ne fait pas, c'est tourner les plans à la place du réalisateur ! L'ensemble de ces services est actuellement à 12 euros pour un mois d'utilisation sans restriction !

Célia et Georgia sont très attachées à la ville de Boissy, où elles ont grandi et où se trouvent les locaux de leur société de production. Elles aimeraient d'ailleurs monter de nouveaux projets avec les structures boisséennes, les précédents leur ayant laissé un excellent souvenir ! En attendant, elles sont prêtes à aider tous les jeunes - ou moins jeunes - passionnés comme elles de cinéma et tentés par la réalisation d'un film. Si vous vous reconnaissez, n'hésitez pas à les contacter sur Facebook et Instagram : [faistonfilm.co](https://www.faistonfilm.co).

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Une Nouvelle ère de coopération et de progrès pour Boissy-Saint-Léger

C'est avec un esprit renouvelé et une vision partagée que nous nous adressons à vous. Récemment, un événement marquant a eu lieu au sein de notre conseil municipal, qui définit non seulement le présent mais aussi l'avenir prometteur de notre ville. Lors du dernier conseil, nous avons eu le plaisir d'accueillir officiellement Pascale Isele de la "Société civile" et Christian Larger des "Écologistes" au sein de notre majorité municipale.

Cette expansion de notre majorité est bien plus qu'un simple changement de composition; elle symbolise notre désir commun d'aller au-delà des clivages politiques traditionnels pour embrasser une approche qui est véritablement inclusive et tournée vers l'avenir. Ensemble, nous avons réaffirmé notre engagement envers un développement social et écologique qui répond non seulement aux besoins actuels de notre communauté, mais qui jette aussi les bases d'un avenir durable pour Boissy-Saint-Léger.

L'arrivée de Pascale et Christian est une preuve vivante de notre volonté de fédérer toutes les forces vives de notre ville autour d'un projet commun. Leurs idées et leur passion pour les questions écologiques et sociales enrichiront sans doute nos discussions et nos projets à venir. Ils ont apporté avec eux un élan nouveau pour des initiatives telles que la préservation de nos espaces naturels, la promotion de modes de déplacement durables, et le renforcement de l'accessibilité et de la cohésion sociale dans notre ville.

Nous sommes convaincus que c'est en unissant nos forces et nos convictions que nous pourrions transformer Boissy-Saint-Léger en un modèle de développement urbain durable. En préservant l'équilibre délicat entre urbanisation et nature, et en veillant à ce que chaque projet municipal soit pensé avec une conscience écologique et sociale, nous nous engageons à améliorer continuellement la qualité de vie de tous les habitants.

Cette alliance renforcée prévoit une expression autonome de chacun tout en s'engageant à soutenir les orientations budgétaires futures, illustrant ainsi notre volonté de maintenir une démocratie locale dynamique et participative. Nous invitons chaque Boisséen à se joindre à nous dans cette démarche collective, où chaque voix compte et chaque action contribue à bâtir notre avenir commun.

Ensemble, construisons une ville de Boissy-Saint-Léger qui reste fidèle à ses valeurs de solidarité, d'innovation et de respect de l'environnement.

Contact : sectionboissy@gmail.com

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Solidarité avec Cuba !

Depuis le 3 février 1962, le peuple cubain subit un blocus économique, commercial, financier, injuste et inhumain instauré par les Etats-Unis. C'est le plus long blocus de notre histoire contemporaine qui a pour conséquence de priver des millions de personnes de leurs droits les plus fondamentaux, en limitant l'accès aux ressources essentielles, à la médecine, à l'éducation et au développement économique.

Malgré les efforts inlassables des cubains pour améliorer leurs conditions de vie, le blocus continue de peser lourdement sur l'économie et le bien-être du peuple cubain. Cette situation est une violation flagrante des droits humains.

D'autant plus que chaque année, une résolution est votée à l'ONU à une très large majorité contre ce blocus - à l'exception des Etats-Unis et Israël - , mais rien n'y fait. Pire encore, de nouvelles mesures sont venues le renforcer. Il est temps pour la communauté internationale de reconnaître l'injustice de ce blocus et de prendre des mesures concrètes pour y mettre fin. Malgré ces difficultés Cuba montre l'exemple, résiste, mais se retrouve trop isolé.

En tant qu'élu.e.s communistes, et fidèles aux valeurs internationalistes, nous sommes pleinement engagés pour promouvoir la solidarité internationale contre les décisions politiques qui causent des souffrances à des millions de personnes, à Cuba, comme ailleurs.



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes - M. Klajnbaum

Facebook : [pcfboissysaintleger](https://www.facebook.com/pcfboissysaintleger) -

Mail : ludo94470@yahoo.com

Groupes de l'opposition

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, Chers Boisséens,

Lors du dernier conseil municipal, deux de nos collègues, Monsieur Christian LARGER et Madame Pascale ISEL ont trahi notre liste d'opposition pour rejoindre la majorité municipale, reniant ainsi les valeurs pour lesquelles nous nous sommes battus alors qu'ils doivent leurs sièges à la liste "Boissy C'est Vous". En effet, la liste de Monsieur LARGER et de Madame ISEL était éliminée au 1er tour des municipales de 2020 et c'est seulement grâce à leur intégration dans notre liste "Boissy C'est Vous" qu'ils ont pu se maintenir au deuxième tour.

Cette trahison est irrespectueuse envers les électeurs et nuit à l'éthique démocratique. Je m'engage à continuer à défendre nos valeurs et à servir l'intérêt général malgré cette épreuve. J'appelle les citoyens partageant nos idéaux à rester mobilisés.

Merci pour votre soutien.



F. Ngaliema, I. Citerne

Contact : boissycestvous@hotmail.com

Boissy Écologie et Solidarité

Nous avons rejoint la majorité municipale

L'augmentation préoccupante du vote d'extrême droite, l'amélioration de nos relations avec la majorité municipale et notre volonté de nous rendre utiles et constructifs nous ont conduits à franchir le pas et à rejoindre notre famille politique.

Nous avons pu faire le point avec franchise et respect mutuel sur nos désaccords anciens ou récents, qui ont été ou sont en voie d'être dépassés.

Nous constatons avec inquiétude que les difficultés que subissent les Français, le recul des services publics et la recherche de boucs émissaires en France font prendre un risque pour le vivre ensemble et la solidarité à tous les niveaux dans notre pays. Nous souhaitons par ce rapprochement montrer notre volonté d'union aujourd'hui et demain pour une politique municipale écologiste et sociale forte et déterminée à laquelle nous voulons contribuer.

Au sein de la majorité, nous nous attacherons plus particulièrement à la défense des espaces naturels et de la biodiversité,



l'amélioration de l'accessibilité dans les espaces publics, la promotion des modes de déplacements actifs, l'attention aux plus démunis et l'accès au logement.

P. Isel, C. Larger - contact@boissy-ecologie-solidarite.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy

Lutte contre les nuisances aériennes : défendons notre cadre de vie

Madame, Monsieur, Chers Boisséens,
Renforcer les mesures de protection pour les habitants survolés par les avions d'Orly, c'est possible et compatible avec l'exploitation de l'aéroport !

Dans un peu plus de 10 ans, acheter une voiture thermique neuve sera interdit. Les voitures les plus polluantes sont déjà interdites de certaines métropoles. Lors des pics de pollution, on impose aux automobilistes une circulation différenciée... mais les riverains d'Orly, eux, seraient condamnés à voir passer au-dessus de leur tête toujours plus d'avions ? C'est non !

Maladies cardiovasculaires, troubles psychiques et psychologiques, diminution de l'espérance de vie... Selon l'étude nationale DEBATS, **l'exposition au bruit des avions a un impact direct sur les populations, sans oublier les effets de la pollution de l'air.**

Le coût sanitaire et social du bruit engendré par l'aéroport d'Orly est d'ailleurs estimé à plus d'1,9 milliard par an selon le calcul de l'OMS.

Avec les associations de riverains et les élus des villes survolées, **nous menons depuis de nombreuses années des actions pour porter des propositions concrètes en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie** : respect et allongement du couvre-feu (notons que la limite de 23h30 a été dépassée 30 fois en juillet et août 2023 contre 22 en 2022), limitation des avions les plus bruyants et des gros porteurs, renforcement de l'aide à l'insonorisation...

La mobilisation de tous conduit aujourd'hui à ce que de **nouvelles mesures** soient examinées par l'État pour réduire les nuisances sonores. Il s'est même engagé à **diminuer le bruit de 6 décibels** en période nocturne.

Parmi les 3 hypothèses envisagées, figure **l'extension du couvre-feu d'une demi-heure supplémentaire de 23h30 à 23h**. Par conséquent, et **même s'il demeure encore insuffisant, nous nous prononçons en faveur de ce scénario, seule proposition permettant de réduire le bruit de façon immédiate, durable et certaine sur la période nocturne.**

Une demi-heure supplémentaire sans le bruit des avions nous rapprocherait des 8 heures consécutives préconisées par l'OMS. Nous appelons donc l'Etat à prendre ses responsabilités pour préserver la santé et le cadre de vie des nombreux riverains de l'aéroport d'Orly, notre santé et notre cadre de vie !

Bien à vous.

L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Mai

01 - 26 av. de Verdun - Limeil-Brévannes - 01 45 69 62 37
 05 - Avenue de Valenton - Limeil-Brévannes - 09 66 87 73 75
 08 - 85 av. du prés. Kennedy - Villeneuve St G. - 01 43 82 25 73
 09 - 3 bd de la Gare - Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78
 12 - 140 av. du Général de Gaulle - Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 08
 19 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
 26 - 1 rue du Temple - Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31

Juin

02 - 224 av. du Général Leclerc - Valenton - 01 43 89 11 80
 09 - 28 bd Léon Révillon - Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46
 16 - 4 allée des Marchands - Marolles-en-Brie - 01 45 99 31 11
 23 - 17 rue du Moutier - Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13
 30 - 73 rue du Lieutenant Dagorno - Villecresnes - 01 45 95 41 33

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 15 mai de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.**
- **Mercredi 12 juin de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour, Parc d'activités de la Haie Griselle.**

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Rénov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 71 33 13 60 ou par mail : contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie. Le 3919 est **accessible 24h/24 et 7j/7**.



Etat-civil

NAISSANCES

Janvier : Rahim BAMBA, Yacoub SAKO.

Février : Tamalya GANE.

Mars : Mathias VELASQUEZ, Romy SCHLEWITZ, Lyam MEDJ-DOUB, Léyana MOUNOUSSAMY MACIEIRA LOURENÇO.

MARIAGES

Mars : Mariama DIALLO et Ibrahima DIALLO.

PACS

Février : Audrey BOGOBOWICZ et Malik BEKHELOUF.

Mars : Elisabeth MOUREUILLE et Michaël NGUYEN, Wendy GAILLON et Joann DAVID.

DÉCÈS

Décembre : Umberto ROMEO.

Janvier : Bernard ZYLBERSTEJN-LEMPEL.

Février : Thi Trinh Thuc DAO, Jacques MILLERAND, Serge CLERC, Jean-Oscar LACOMBE, Annick ABBAL.

Mars : Evelyne HOCO, Jean-Philippe DELOR.

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas.

Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse

A vibrant illustration for a music festival. It features a blue acoustic guitar on the left, a pink saxophone on the right, and various musical instruments like maracas and a tambourine. The background is a mix of blue, yellow, and white with stylized leaves and a sun-like circle.

FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 21 JUIN

18H À MINUIT

PARKING DE LA FERME

6 RUE DE SUCY

A colorful illustration for a garage sale. It shows a woman on the left carrying boxes and a man on the right holding a box. The background is light orange with stylized leaves and confetti.

VIDE-GRENIERS

SAMEDI 15 JUIN

De 9h à 18h

Rue de Paris
Parking de l'Orangerie

NOUVEAU LIEU

BOISSY-SAINT-LÉGER

FORUM DE L'EMPLOI

#14^{EME} ÉDITION

Plus de 40 exposants
(emploi-formation-alternance)

Des conférences

Découverte des métiers par la
réalité virtuelle

MARDI 28 MAI

DE 9H30 À 16H

**GYMNASÉ
MAURICE PRÉAULT**

16 Avenue Charles de Gaulle



Petits-fils recherche des auxiliaires de vie

Vous avez une formation et 3 ans d'expérience ?
Rejoignez-nous !



Salaire
intéressant



Planning
adapté



Présence
de nuit



Même
client



Réseau
national

01 84 04 05 30

3 Avenue Charles de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



rejoindre.petits-fils.com